



SOIRÉES MUSICALES

Sous les étoiles

Cet été, la Ville vous propose 8 Soirées musicales sous les étoiles les jeudis soir. Les spectacles auront lieu à 20 h 30 sur le parvis de l'église. (à l'intérieur du bâtiment en cas de mauvais temps). Plusieurs styles de musique vous seront présentés. **Pensez à apporter vos chaises ou couvertures !**

Le **jeudi 7 juillet**, c'est **Deluxe Rodéo** qui ouvrira la saison estivale des soirées musicales. Ce groupe vous propose un spectacle festif de classiques et de « new » country avec une touche de rock ! Il vous garantit que l'amateur de country en vous passera un moment inoubliable. Il vous fera vivre vos plus grands amours du country des plus grands succès d'hier et d'aujourd'hui !



UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

Economisons
l'eau
pour aujourd'hui
et demain

Niveau vert en vigueur

Détails : saint-remi.ca

Des constats seront émis en cas d'infraction.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



LE 8 JUILLET, SORTEZ VOTRE POPCORN !

Venez assister au premier ciné plein air de l'été au parc Jean-Paul-Ferdais (69, rue des Merisiers). Le film qui sera présenté à 21 h :

Spider-Man - Sans retour

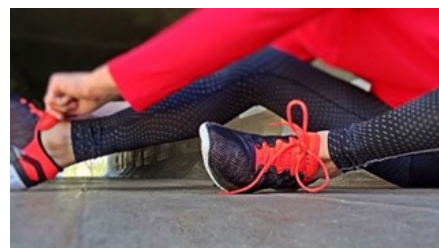
Pour la première fois dans son histoire cinématographique, Spider-Man, le héros sympa du quartier est démasqué et ne peut désormais plus séparer sa vie normale de ses lourdes responsabilités de super-héros. Quand il demande de l'aide à Docteur Strange, les enjeux deviennent encore plus dangereux, le forçant à découvrir ce qu'être Spider-Man signifie véritablement.



CET ÉTÉ, ON BOUGE DEHORS !

Dès le **27 juin**, vous êtes invité à bouger sur la patinoire extérieure à côté de l'aréna. Plusieurs cours vous sont offerts gratuitement à 19 h. Ils sont ouverts à tous afin de promouvoir les saines habitudes de vie.

- Lundi à 19 h : Strong
- Mardi à 19 h : Danse en ligne
- Mercredi : Danse pour enfants
 - 18 h à 19 h : pour les 2 à 5 ans
 - 19 h à 20 h : pour les 6 à 12 ans
- Jeudi à 19h : Zumba



Prochaine séance du conseil municipal
18 / 07 / 2022 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale à huis clos
18 / 08 / 2022 à 13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église
Heures d'ouverture
Mercredi de 18 h à 21 h
Vendredi de 13 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 16 h

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 23 juin 2022
VOL. 26 N° 16

LA VILLE VOUS INFORME...

Mot de la mairesse

L'été est bel et bien arrivé et il est temps d'en profiter. Pour ce faire, je vous invite à participer aux différentes activités offertes par la Ville. Pourquoi ne pas commencer par les célébrations de la Fête nationale. Je vous rappelle les activités offertes :

- **23 juin** : Danse en ligne, spectacle et feu d'artifice
- **24 juin de 10 h à 16 h** : Fête pour la famille

D'ailleurs, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour souhaiter aux Saint-Rémoises et Saint-Rémois une **BONNE FÊTE NATIONALE !**

Aussi, je vous invite à visiter le site Internet de la Ville au saint-remi.ca pour tout savoir sur ce qui vous attend durant la saison estivale (soirées musicales sous les étoiles, cinés plein air, cours extérieurs et plus encore).

Au plaisir de vous croiser en personne lors de ses activités !

Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 20 juin, le Conseil a, entre autres :

- donné un avis favorable à l'organisme *La Maison des Jeunes St-Rémi Inc.* relativement à la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes à la Commission municipale du Québec pour l'immeuble situé au 104, rue de la Gare;
- autorisé la signature des ententes pour :
 - la restauration du corpus et de la croix du calvaire du Cordon avec le ministre de la Culture et des Communications;
 - la mise en place d'une direction unique des Service de sécurité incendie de la ville de Saint-Rémi et des municipalités de Saint-Michel, Sainte-Clotilde et Saint-Patrice-de-Sherrington.



Mairesse
Sylvie Gagnon-Breton

Conseiller district No.1
Jean-François Daoust

Conseillère district No.2
Diane Soucy

Conseiller district No.3
Dany Brosseau

Conseillère district No.4
Louise Brais

Conseillère district No.5
Marie-Dominique Fortin

Conseillère district No.6
Annie Payant

Agissons ensemble !



RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS

Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) Résolution n° 22-05-0135	132, rue Perras, entre les rues Saint-Charles et Saint-Sauveur (projet de construction d'un bâtiment de 26 unités sur 3 étages sur 4 terrains)	Entrée en vigueur le 9 juin.
Règlement n° V658-2022-02	Vise à retirer l'obligation du soumettre un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les projets déjà soumis au processus de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)	Entrée en vigueur le 9 juin.
Règlement n° V659-2022-01	Vise à permettre le dépôt d'une demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) dans le secteur de la rue de l'Église et dans la zone COM.04.	Entrée en vigueur le 9 juin.



ENVIRONNEMENT ET DÉMÉNAGEMENT

Plusieurs citoyens finalisent les détails de leur déménagement. Malheureusement, les déménagements sont synonymes de déchets !

Avec un peu de planification et quelques efforts, vous pouvez faire en sorte que votre déménagement ait un plus faible impact environnemental.

- Utilisez l'application [Ca va où ?](#) de RECYC-QUEBEC pour découvrir comment vous défaire de vos déchets de façon responsable.
- Rendez-vous à l'écocentre (284, rue de l'Église). C'est le bon endroit pour tous vos déchets ne pouvant pas être ramassés lors des collectes régulières comme les résidus domestiques dangereux et le matériel informatique.

PAGE 2 Vous pouvez également donner une deuxième vie à vos objets en bon état en les revendant ou en les apportant dans un organisme de récupération.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

À l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, l'ensemble de nos services seront fermés le **24 juin** et le **1^{er} juillet** à l'exception de l'écocentre.

Bibliothèque

Du 22 au 25 juin, en raison des préparatifs et des activités de la Fête nationale, l'accès à la bibliothèque se fera par l'entrée à l'avant du centre communautaire. De plus, la bibliothèque fermera exceptionnellement à 18 h le 23 juin et sera fermée le 24 juin.



L'Echo DE SAINT-RÉMI

RAPPELS IMPORTANTS

Vous déménagez ? Laissez votre bac de recyclage aux prochains occupants. Il appartient à la Ville et est lié à votre adresse civique.

Il est important de bien positionner votre bac de recyclage. Il doit être placé **en bordure** de rue afin de ne pas nuire à la sécurité des usagers de la route ainsi qu'aux opérations du balai de rue. **Vous devez donc placer votre bac à ordures ou de recyclage dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue.**



BIEN UTILISER SON BAC DE RECYCLAGE



POUR TOUTE INFORMATION : [SAINT-REMI.CA](http://saint-remi.ca)

RETOUR DE LA TENDE DE LECTURE

Cet été, **dès le 28 juin**, visitez la Tente de lecture dans les parcs de Saint-Rémi pour une "pause lecture" bien méritée !

Services offerts sous la tente

- Lecture animée pour les enfants;
- Abonnement à la bibliothèque et au Club de lecture d'été TD (enfants de 3 à 12 ans);
- Consultation de livres et utilisation de jeux sur place;
- Prêt de livres et de jeux (abonnement à la bibliothèque requis);
- Information sur les services de la bibliothèque.

Horaire

	Mardi	Mercredi
9 h 30 à 11 h 30	Parc des pirates	Parc des jardins
13 h à 15 h	Parc Jean-Paul-Ferdais	Parc Joly
18 h à 20 h		Parc aux quatre vents

De plus, **les vendredis 8 et 22 juillet** ainsi que les **5 et 19 août**, la Tente de lecture sera au parc Jean-Paul-Ferdais entre **20 h et 21 h**, les soirs de cinés plein air, pour vous divertir avec des livres et des jeux avant le début du film.

